

Biars-sur-Cère. Un drame de l'accouchement évité de justesse

**ZOOM**

« Céline Lafage est heureuse : sa petite Kathy de 2,5kg pour 45cm se porte comme un charme, câlinée par le papa Nicolas, sa grande sœur de 6 ans Chloé et son grand frère de 3 ans Théo. Pourtant, la naissance de Kathy a donné quelques sueurs froides, aujourd'hui transformées en colère contre la clinique Saint-Germain de Brive.

« Le terme était prévu le 3 avril mais j'avais des contractions quinze jours avant. Le vendredi 19 mars, je me suis rendue à la clinique Saint-Germain de Brive où je devais accoucher. Le col avait une ouverture de 3 cm. On m'a donné quelque chose, les contractions ont cessé et ils n'ont pas voulu que je reste. C'est dans la nuit du dimanche 21 à lundi 22 mars, que j'ai perdu les eaux, chez moi à Biars-sur-Cère. J'ai appelé les pompiers de Bretenoux et le Samu qui a envoyé le Smur de Saint-Céré. Une sage-femme de Saint-Céré, Véronique Marquis, est aussi arrivée. Je veux les remercier car sans eux je ne serais peut-être plus en vie. J'ai accouché accroupie dans la salle à manger. Nicolas était assis derrière moi. Kathy est née 10 minutes après. En tout, cela a duré 50 minutes. Mais j'ai perdu plusieurs litres de sang. La délivrance ne se faisait pas bien et il a fallu un geste technique de la sage-femme. J'ai été évacuée vers le clinique Saint-Germain où on m'a reproché d'avoir alerté les secours, en affirmant que j'aurais eu le temps d'arriver jusqu'à Brive ! Malgré un taux de 6,5 d'hémoglobine, ils ont refusé de me transfuser en me disant que j'étais trop jeune. Je suis sortie cinq jours après, faible, mais on ne m'a pas donné d'ordonnance. J'ai dû aller moi-même chez un médecin. »

Le gynécologue retourne l'accusation

Arnaud Cayol, gynécologue mis en cause, réfute ces accusations. « Le 19 mars, Mme Lafage a refusé le déclenchement. Nous lui avons expliqué qu'on ne gardait pas une patiente avec une ouverture de 3 cm, lorsque l'on ne sait pas quand doit avoir lieu l'accouchement. Nous lui avons déconseillé de retourner à Biars en raison des risques, et que si elle devait attendre, elle pouvait le faire dans un hôtel à Brive, en lui proposant de déclencher l'accouchement le lundi matin. Elle a refusé et elle est partie, nous assurant qu'elle verrait avec les gens de Saint-Céré.

Quant à la transfusion sanguine, on ne transfuse pas en tenant compte du seul taux d'hémoglobine, on analyse d'autres critères. Enfin, cette dame est partie sans passer au secrétariat prendre l'ordonnance. Nous la lui avons envoyée. »

Au-delà de ce cas particulier, se pose la question de l'enclavement du nord du Lot, comme de l'éloignement d'une maternité depuis la fermeture de celle de Saint-Céré en 1997 puis de Figeac en mai 2009.

Une dizaine de naissances par an hors maternité

Chaque année, les sapeurs-pompiers du Lot transportent une trentaine de femmes en couche. Et une dizaine de bébés lotois naissent à domicile ou dans un véhicule, faute d'avoir pu atteindre la maternité. Véronique Marquis, sage-femme ayant travaillé à la maternité de Saint-Céré, a fait le choix, après la fermeture du service, de rester à Saint-Céré pour répondre aux situations d'urgence qu'elle pressentait et répondre aux demandes de mamans souhaitant accoucher à domicile (7 en 2009). « De temps à autre, j'assiste le Smur pour des accouchements à domicile, une dizaine par an. Les deux derniers cas, à Thégra en décembre et à Biars fin mars, les mamans avaient été renvoyées chez elles par la clinique ». Elle confirme que l'accouchement de Céline était critique et aurait pu mal tourner.



Les annonces de Biars-sur-Cère

RÉACTIONS DES LECTEURS

Fermeture des maternités ... (par Marielle3132 - 07/04/2010 08:28)

Tout ceci est une des conséquences des fermetures de maternité de proximité.
La maternité des cèdres a fermée ... me voilà obligée de faire 35 km pour en trouver une autre.
Pour peu, que le bébé ait envie de sortir un matin à 8h... en pleine heure de pointe ... Aïe Aïe
Aïe !

[Alerter le modérateur](#) | [Voir profil](#)

MAMAN (par amester - 07/04/2010 09:00)

Futures maman dites merci a tous ceux qui ont et participent encore a la casse des services publics au nom de la rentabilité des structures privées, pour gaver les actionnaires au non du fric que compte une vie humaine, des drames ils y en auras

[Alerter le modérateur](#) | [Voir profil](#)

Mais des drames... (par Caouec - 07/04/2010 09:17)

il y en a déjà eu... dans des "maternités" faites de bric et de broc qui ne procédaient qu'à quelques dizaines d'accouchements par an !

[Alerter le modérateur](#) | [Voir profil](#)

(par lobo46 - 07/04/2010 10:38)

On trouvera toujours des gens qui s'imaginent être plus compétents que les spécialistes... Nous avons là un cas d'école...Les rectifications apportées par le médecin spécialiste sont éloquentes et se passent de tout commentaire.

A la place de la jeune maman, j'aurais refusé d'avoir ma photo dans la presse.....

[Alerter le modérateur](#) | [Voir profil](#)

Papa en colere (par manu46 - 07/04/2010 11:39)

les rectification du spécialiste sont peut être éloquentes mais ne sont pas exactes puisqu'il nous a précisément dit qu'il ne pouvait pas garder ma femme que la clinique n'était pas un hôtel alors si pour vous cette réponse vous gêne pas moi personnellement elle m'a choqué.

[Alerter le modérateur](#) | [Voir profil](#)

Hé bien (par cece3109 - 07/04/2010 12:09)

je vois que dans presque toutes les maternités il y a des problèmes lobo46 c'est bien jolie de dire la mère mais sachez un truc qui dit qu'elle ne dit pas la vérité ? c'est bien beau mais le médecin essaye de se déculpabiliser j'ai eu le même problème et malgré que mon mari essaie d'hausser la voix c'était en plus notre faute donc certains médecins devraient faire preuve plus de honnêteté

[Alerter le modérateur](#) | [Voir profil](#)

C'est la faute à pas de chance (par lysimperial - 07/04/2010 12:14)

j'ai eu 4 enfants.

pour le dernier, terme prévu le 5 juin j'avais le col ouvert à 3 cm en mars déjà j'ai finalement accouché le 30 mai. je n'allais pas rester sous surveillance pendant près de 3 mois à l'hôpital.

à la naissance de mon second enfant j'étais extrêmement anémiée, je n'ai pas eu de transfusion, on m'a donné une alimentation enrichie, pour remonter la pente.

cette maman a perdu du sang, cela arrive, heureusement il y a une fin heureuse, mais si il n'y avait eu aucun problème on en entendrait pas parler.

ce qu'il faut pointer du doigt, ce n'est pas le fait qu'on l'est renvoyé chez elle, (ce qui était légitime de la part de la clinique) mais les décisions, du gouvernement de fermer des maternités, pour faire des économies, les véritables responsables sont la bas !

bienvenue à Kathy, je te souhaite une longue et heureuse vie et félicitations aux parents.

[Alerter le modérateur](#) | [Voir profil](#)

@**manu46** (par coincoin31 - 07/04/2010 15:48)

plutôt que de donner mon avis sans connaître toute l'histoire comme certains en ont l'habitude sur ce site, je me pose des questions.

Vous a t on proposé de déclencher l'accouchement avant le lundi ?
Dans le cas où l'on vous aurait réellement proposé de déclencher l'accouchement le lundi, pourquoi avez vous refusé?

Chez papa en colère, notez que mes questions n'ont pas de partie paris et que j'essaie de comprendre la situation ;-)

c'est tout de même limite, aux vues de la proximité du terme de ne pas garder la personne 2 jour en observations

retournez vous contre le médecin ==> on verra si la justice vous donne raison.

Petit hors sujet :je trouve scandaleux que - en cas d'erreur medicale ou de complications - un médecin se dédouane de la sorte.

je parle en connaissance de cause, je pourrais parler de cas de morts à l'hôpital pour négligence ou manque de réactivité alors que les problèmes avait été signalés par les infirmières.

[Alerter le modérateur](#) | [Voir profil](#)

Coincoin31 (par tatie de kathy - 07/04/2010 16:05)

je suis la tatie de Kathy,mon frere etant au travail ne pourra pas te repondre tout de suite.
Pour repondre a ta question si le declenchement a etait proposer le samedi c'est non il n'as pas etait proposé...Il a etait proposé pour le lundi car la clinique n'est pas un hotel donc fallair qu'elle rentre chez elle et revienne le lundi....Mais la petite est arrivée dans le nuit du dimanche au lundi et en moins d'une heure.

Et quand on gyneco qui se defend en disant qu'ils avaient dit de pas rentré a briars c'est aussi pas vrai...ils lui ont affirmé qu'elle aurait le temps d'arrivée a brive...hors sa n'a pas etait le cas

[Alerter le modérateur](#) | [Voir profil](#)

Drame de l accouchement (par mamine06 - 07/04/2010 19:46)

lobo46 si vous reagissée comme cela, c'est que vous êtes de la proffession et ne voulait pas incriminer vos collègues. cela dit il est vrai que ce samedi 20mars nous étions la veille du grand match de rugby pour le grand chelem et on sait aussi que BRIVE et une ville de rugby et quand mr le gynécologue dit on ne déclange pas l accouchement c'est que ce monsieur prèfère son match a la vie d'un enfant et de sa mère. cela dit bienvenu a ma petite kathy

[Alerter le modérateur](#) | [Voir profil](#)

à coincoin31 (par manu46 - 07/04/2010 21:07)

Je n'ai pas refusé le déclenchement,on ne me la pas proposé. J'ai du le demandais à une sage femme. Elle était d accord pour le faire de suite ou dans la journée mais le gynécologue n'a pas voulu. Il a répondu que si je voulais je déclenchement il fallait que je revienne lundi matin à 7h et à jeun, que la clinique n'était pas un hotel, qu'il ne me gardera pas. Moi je pense que ma maison n'est pas une clinique.

Pour plus d'info, quand je suis allée à la clinique, j'avais des contractions, un col ouvert à 3 cm, le bébé était engager (elle avait la tête dans le bassin). En ce qui concerne l'ordonnance, il ne m'a rien prescrit et je suis allée au secrétariat puisqu'il a fallu que je demande une aide

ménagère tellement j'étais faible avec des vertiges et des malaises. En plus il dit qu'il la envoyer l'ordonnance or nous sommes le 7 avril et je n'ai toujours rien reçu.

[Alerter le modérateur](#) | [Voir profil](#)
(par coincoin31 - 08/04/2010 08:53)

@manu46

et bien n'hésitez pas à vous retourner contre ce medecin, cela évitera que votre mésaventure arrive à d'autre.

[Alerter le modérateur](#) | [Voir profil](#)
Quand même, c'est fort... (par Clara - 08/04/2010 11:20)

"Nous lui avons expliqué qu'on ne gardait pas une patiente avec une ouverture de 3 cm [...] Nous lui avons déconseillé de retourner à Biars en raison des risques, et que si elle devait attendre, ****elle pouvait le faire dans un hôtel à Brive****, en lui proposant de déclencher l'accouchement le lundi matin. Elle a refusé..."

Voilà, si les paroles citées sont vraiment celles d'un responsable de la maternité, elles mettent bien en évidence une chose : la maternité est trop loin du domicile des gens pour pouvoir attendre la naissance de son bébé en sécurité.

Vous imaginez ça comment, attendre la naissance dans un hôtel, loin de son mari, des enfants du couple et de son environnement familial, et bien sûr aux frais exclusifs de la patiente... c'est relax de proposer des choses pareilles, non ? En tant que mère de famille, ça me choque.

Eh bien donc, on a fermé les maternités de proximité en leur reprochant d'être moins équipées, et maintenant, les futures mamans n'ont plus que le SAMU, qui l'est encore moins.

Les zones rurales sont de plus en plus délaissées ; que rerste-t-il désormais à supprimer lors de la prochaine vague d'économie ?

[Alerter le modérateur](#) | [Voir profil](#)
Eh bien! (par Zarra - 08/04/2010 12:37)

Tout est bien qui finit bien, heureusement pour la maman et le bébé, lorsque l'on pratique la médecine on sait qu'il y a des contraintes, si l'on n'en veut pas on fait autre chose, pas très professionnel le gynéco, inquiétant même...